

bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale et la population yverdonnoise de 1 à 105 ans!

avril 2009

n° 33

Promotion des sciences et des technologies

Depuis quelques années, les axes identitaires d'Yverdon-les-Bains ont été renforcés par la constitution de la Heig-VD, par le développement du Parc Scientifique et Technologique et l'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée, ainsi que par l'ouverture de l'Espace Jules Verne. Les perspectives en termes d'augmentation des habitants et des emplois sont grandes et les projets d'urbanisme sont ambitieux.

Yverdon-les-Bains est en phase ascendante et il s'agit aujourd'hui de lui donner des couleurs nouvelles qui lui sont propres, basées sur un positionnement clair, ressenti et géré. Dans un objectif de promotion cohérente de la cité, la Municipalité a choisi de valoriser particulièrement certaines de ses valeurs et s'engage à devenir une véritable plateforme de rencontres et d'échanges dans le domaine de la promotion des sciences et des technologies auprès du grand public!

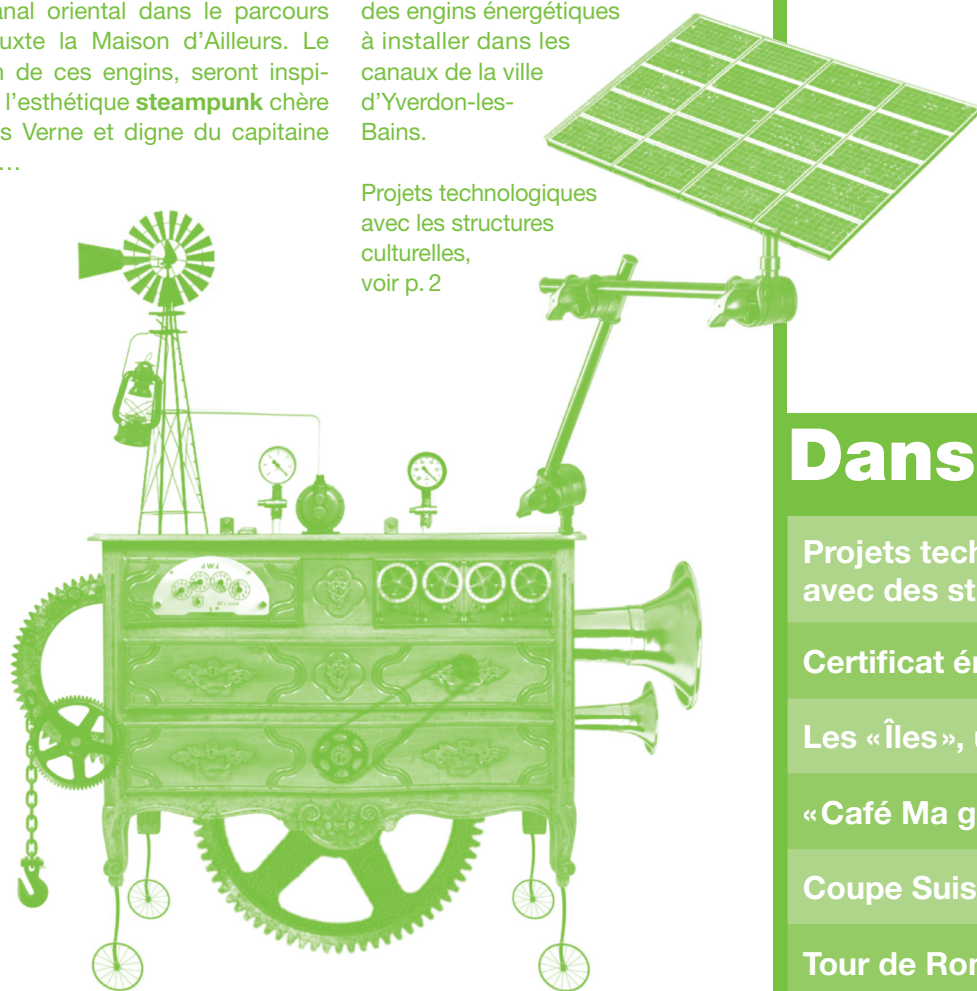
Kinetika: un laboratoire à ciel ouvert

Kinetika est un programme étendu de mise en valeur des canaux yverdonnois au travers du déploiement de projets scientifiques, académiques, industriels et artistiques. Actuellement, 9 étudiants de l'EPFL travaillent sur la conception de trois structures destinées à récupérer de l'énergie environnementale (eau du canal, éolienne, solaire, thermique, etc.) afin de la transformer en électricité. Cette première phase pilote du projet Kinetika concerne 50 mètres du Canal oriental dans le parcours qui jouxte la Maison d'Ailleurs. Le design de ces engins, seront inspirés de l'esthétique **steampunk** chère à Jules Verne et digne du capitaine Némé...

CLUE (Contest in Leading Urban Engineering) constitue le volet international du projet Kinetika.

CLUE est conçu en relation avec le WEC (World Engineer's Convention), la plus importante rencontre d'ingénieurs et de personnalités de haut niveau issues du monde entier et qui aura lieu à Genève en septembre 2011. CLUE est un concours d'ingénierie simultanée auquel participent des étudiants d'écoles d'ingénieurs européennes pour concevoir des engins énergétiques à installer dans les canaux de la ville d'Yverdon-les-Bains.

Projets technologiques avec les structures culturelles, voir p. 2



Editorial

Dans ce numéro :

Projets technologiques menés avec des structures existantes	page 2
Certificat énergétique des bâtiments	page 3
Les « Îles », un nouveau quartier!	page 4 et 5
« Café Ma gare ? »	page 6
Coupe Suisse de Robotique	page 7
Tour de Romandie 2009	page 8

Projets technologiques menés avec des structures existantes

Au Musée d'Yverdon et Région, un projet destiné à valoriser les deux embarcations gallo-romaines est en cours. Il s'agit d'une procédure de reverse engineering pour récupérer en premier lieu une image virtuelle et tridimensionnelle des embarcations. En second lieu, il vise à reproduire virtuellement leur environnement et contexte d'utilisation. Finalement, il s'attache à créer des animations 3D exploitables pour les campagnes de promotion du musée et utilisables comme support pédagogique à l'intention des visiteurs. Ce projet servira également de point de départ pour une campagne de numérisation d'objets et de lieux significatifs du patrimoine yverdonnois, dans le cadre d'une opération intégrée de plus grande envergure.

hepta.aero a installé son siège à Yverdon-les-Bains suite au succès du partenariat entre la Maison d'Ailleurs et l'association aéronautique hepta.aero dans le cadre de l'exposition temporaire « [pôlémiques] la conquête du pôle Nord par la voie des airs ». Cette nouvelle étape de développement à Yverdon-

les-Bains sera pour hepta.aero l'occasion de lancer de nouveaux projets, par exemple : SEARCH (SEmirigid Advanced ResearCH – projet international d'études avancées en dirigeables semi-rigides), L'association hepta.aero travaille en partenariat avec la heig-vd depuis 2005 et avec le Musée de la mode depuis 2007 dans le cadre de la réalisation de l'avion « le Fauxdufaux ».

Le Musée suisse de la Mode sera invité à participer à des projets scientifiques, technologiques et pédagogiques en relation avec des nouveautés technologiques, en collaboration avec des centres de recherches et des entreprises actives dans ce domaine. Les thématiques envisagées concernent la connectivité (connectivity), les tissus intelligents (smart fabrics), l'informatique omniprésente (pervasive computing), la technologie portable (wearable technology), le monitoring de la santé (health monitoring) ou encore l'interface homme-machine (human-computer interaction).

Délégué à la communication



La saga des tarifs électriques

La mise en œuvre des nouvelles lois sur le marché électrique, d'une part la LApEI (Loi sur l'Approvisionnement en Electricité), d'autre part la LEne (Loi sur l'Energie), s'est avérée beaucoup plus laborieuse que prévu. Ces textes, découlant de la décision du Parlement fédéral de libéraliser ce secteur d'activités, ont obligé les distributeurs électriques à modifier la structure de leurs tarifs et de rendre ces derniers plus transparents. Ces modifications représentent une révolution dans le monde électrique.

Désormais, le prix de l'énergie comprend trois parties bien distinctes : le prix de l'énergie électrique à proprement parler, le coût de son transport et les diverses taxes fédérales, cantonales et communales. Les gros consommateurs (plus de 100'000 kWh) ont également la possibilité de changer de fournisseur pour la partie énergie électrique, tout en continuant de payer l'utilisation du réseau local.

Pour comprendre ce qui s'est passé, un petit retour en arrière est nécessaire. En septembre 2002, le peuple suisse refuse en votation populaire le projet de loi sur le marché de l'électricité (LME). Les partisans de cette loi avaient mis en avant les baisses des prix espérées par une telle libéralisation. Ils se basaient notamment sur des prix d'électricité particulièrement faibles à ce moment.

Deux éléments forcèrent néanmoins le Conseil fédéral à revenir sur le sujet : les pressions de l'Union européenne qui a libéralisé partiellement ce marché en 2004 et totalement en 2007, ainsi qu'une décision du Tribunal fédéral qui a donné raison à un gros consommateur suisse réclamant de la concurrence dans le domaine électrique. Après d'âpres négociations aux Chambres fédérales, le projet aboutira à la mise en œuvre des deux lois citées en introduction. Entrés en vigueur le 1er avril 2008, ces textes ont produit leurs effets pour le consommateur dès le 1er janvier 2009.

La publication, le 31 août 2008, par tous les distributeurs suisses des tarifs 2009, a déclenché un véritable tollé. Les associations de consommateurs, les représentants du monde économique, les partis politiques de tous bords se sont insurgés des hausses massives annoncées par la plupart des distributeurs, en particulier par les plus grandes entités. Il est vrai toutefois que le prix d'achat de l'énergie a pris l'ascenseur depuis 2002, sans justifier l'intégralité des hausses. A titre de comparaison, le Service des Energies de la Ville d'Yverdon-les-Bains, avec une augmentation moyenne de 0.6 %, figure dans les exceptions.

Devant cette levée de boucliers, le Conseil fédéral a pris, le 12 décembre 2008, des mesures urgentes en obligeant les acteurs du marché - de la Société Swissgrid qui gère le réseau national THT (Très Haute Tension) aux distributeurs locaux, en passant par les entreprises régionales propriétaires du réseau HT (Haute Tension) - à recalculer les coûts de transport de l'énergie selon une nouvelle méthode plus favorable aux clients, et à publier de nouveaux tarifs 2009 au plus tard le 31 mars 2009, pour une entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier de cette même année.

Après validation par la Municipalité, votre Service des Energies a publié ses nouveaux tarifs le 26 mars dernier. Chaque client en recevra un exemplaire avec sa facture et/ou acompte de mars. Par rapport aux prix 2008 toutes taxes comprises, les ménages, à l'exception de ceux disposant d'un chauffage électrique, verront diminuer légèrement leur facture. Les PME/PMI, mis à part quelques exceptions, bénéficieront d'une baisse sensible, tandis que les moyennes et grandes entreprises subiront une très légère hausse ou baisse selon leur profil de consommation.

Service des Energies

Certificat énergétique des bâtiments

L'énergie est un bien précieux et l'opinion publique en a de plus en plus conscience. On connaît de nos jours la consommation énergétique des voitures ou des réfrigérateurs. La performance énergétique d'un locatif ou d'une maison, par contre, est rarement connue. Le certificat énergétique fournit toute la transparence nécessaire à cet égard.

Déléguée à l'énergie

Un critère de comparaison

Le certificat énergétique des bâtiments permet de comparer entre elles des maisons au niveau de leur consommation énergétique et de leurs émissions de CO₂. Avec lui, on peut déterminer toutes les améliorations possibles au niveau technique. Pour cela, il suffit de comparer le résultat figurant sur le certificat énergétique avec la consommation énergétique d'une maison qui répondrait aux normes et prescriptions actuelles.

Dénoncer les énergivores

Le parc immobilier de la Suisse est responsable de la moitié de la consommation énergétique de notre pays. En effet, on y trouve de véritables énergivores. La Société suisse des Ingénieurs et des Architectes (SIA) propose à partir d'août 2009 (www.cecb.ch) un instrument qui devrait apporter de la lumière sur cette question : il s'agit du certificat énergétique des bâtiments. La réduction des gaz à effet de serre étant tout aussi importante, ce certificat indique aussi les émissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie. Pour le moment, l'utilisation du certificat énergétique est encore facultative. Le rendre obligatoire relève de la compétence des cantons. Toutefois, il faut partir du principe qu'une obligation de fait va en résulter. A l'avenir, la consommation énergétique et les émissions de CO₂ d'une maison seront donc les critères principaux qui décideront si un bâtiment peut se vendre et à quel prix. Ces critères guideront également les locataires vers les immeubles d'une haute qualité énergétique afin de réduire leurs charges.

Calculer ou mesurer

L'établissement du certificat énergétique nécessitera le calcul ou la mesure, sur une année, de la consommation énergétique totale d'un bâtiment et de ses émissions de CO₂. L'indice énergétique d'un bâtiment est le rapport entre cette consommation et la surface utile. La détermination de la consommation énergétique par le calcul repose sur une modélisation du bâtiment ainsi que sur des conditions d'environnement et un comportement du consommateur standardisés. La réalisation d'une mesure est certes plus simple, mais le résultat dépend beaucoup du comportement spécifique du consommateur et des données climatiques, ce qui rend toute comparaison entre les deux méthodes difficile. On calcule l'énergie nécessaire notamment pour le chauffage d'une pièce, la production d'eau chaude, l'aération, l'éclairage et d'autres éléments de la domotique. Toutes sortes d'équipements tels que les réfrigérateurs, les lave-linge, l'électronique grand public et l'informatique en font également partie.

Foire aux vélos d'occasion

Avec le printemps, la saison du vélo approche. Preuve en est la traditionnelle foire aux vélos d'occasion de l'ATE et de Pro Vélo Yverdon qui aura lieu : **le 25 avril 2009, sur la promenade Auguste Fallet (rue des Remparts)**

Chaque année, environ 200 vélos y sont proposés. Les habitants de la région peuvent venir vendre leur vélo d'occasion ou y acheter le vélo de leur rêve.

La ville d'Yverdon sera présente lors de cette foire par le biais de deux stands :

- **Stand de l'Agenda 21** : contrôles et conseils techniques pour vélos gratuits.
- **Stand de la Police** : vente de sets d'éclairage vélos et concours sur le thème de la prévention routière.

Agenda 21



Journées du soleil du 15 au 22 mai 2009

Depuis plusieurs années, au mois de mai, la Ville d'Yverdon-les-Bains participe aux Journées du soleil. C'est l'occasion pour tous les curieux de mieux comprendre comment utiliser l'énergie du soleil pour produire de la chaleur et de l'électricité. **Le programme de cette manifestation sera disponible sur le site du Service des Energies au début du mois de mai : www.sey.ch**



Les « Îles », un nouveau quartier!

Un projet d'urbanisation a été élaboré dans l'objectif de réaliser des logements et un centre sportif. Le site des « Îles » s'est développé ces dernières années avec pour ambition, la création d'un nouveau quartier qui tienne compte des besoins de la Ville dans ce secteur.

Les logements sont prévus pour accueillir à terme environ 500 nouveaux habitants, dans des maisons individuelles et des appartements. Une partie a déjà été réalisée, la suite est actuellement en cours de réalisation.

Un pavillon scolaire a trouvé sa place dans cet ensemble entre le quartier d'habitation et le centre sportif pour répondre aux attentes des familles. Ce bâtiment de 7 classes sera ouvert pour la prochaine rentrée scolaire.

Côté centre sportif, une première étape a vu le jour en 2001 avec la construction de vestiaires et l'aménagement de terrains de jeux extérieurs (terrain de football et terrains multisports). La situation de cette zone sportive est idéale pour les élèves de l'établissement scolaire Léon-Michaud mais également pour d'autres établissements tels que celui de Pestalozzi.

Le projet initial de centre sportif prévoyait une construction qui intégrait la piscine couverte et les salles de gymnastique. Pour des questions de synergies avec la patinoire et la pis-

cine en plein air, la piscine couverte a trouvé sa place aux Rives du Lac. La réalisation du complexe sportif a donc été mise en attentes et devrait voir le jour entre 2010 et 2011.

Actuellement le projet consiste en une halle divisible en trois salles. La Municipalité a prévu de doter cette halle de 1000 places assises ce qui permet d'envisager des manifestations au niveau régional. Réjouissances en perspective, les sociétés sportives qui auront l'occasion de bénéficier de ces nouvelles installations!

A noter, une des salles devrait être financée par le Canton pour les besoins du Centre professionnel du nord vaudois qui devient donc un partenaire dans la réalisation de ce centre sportif.

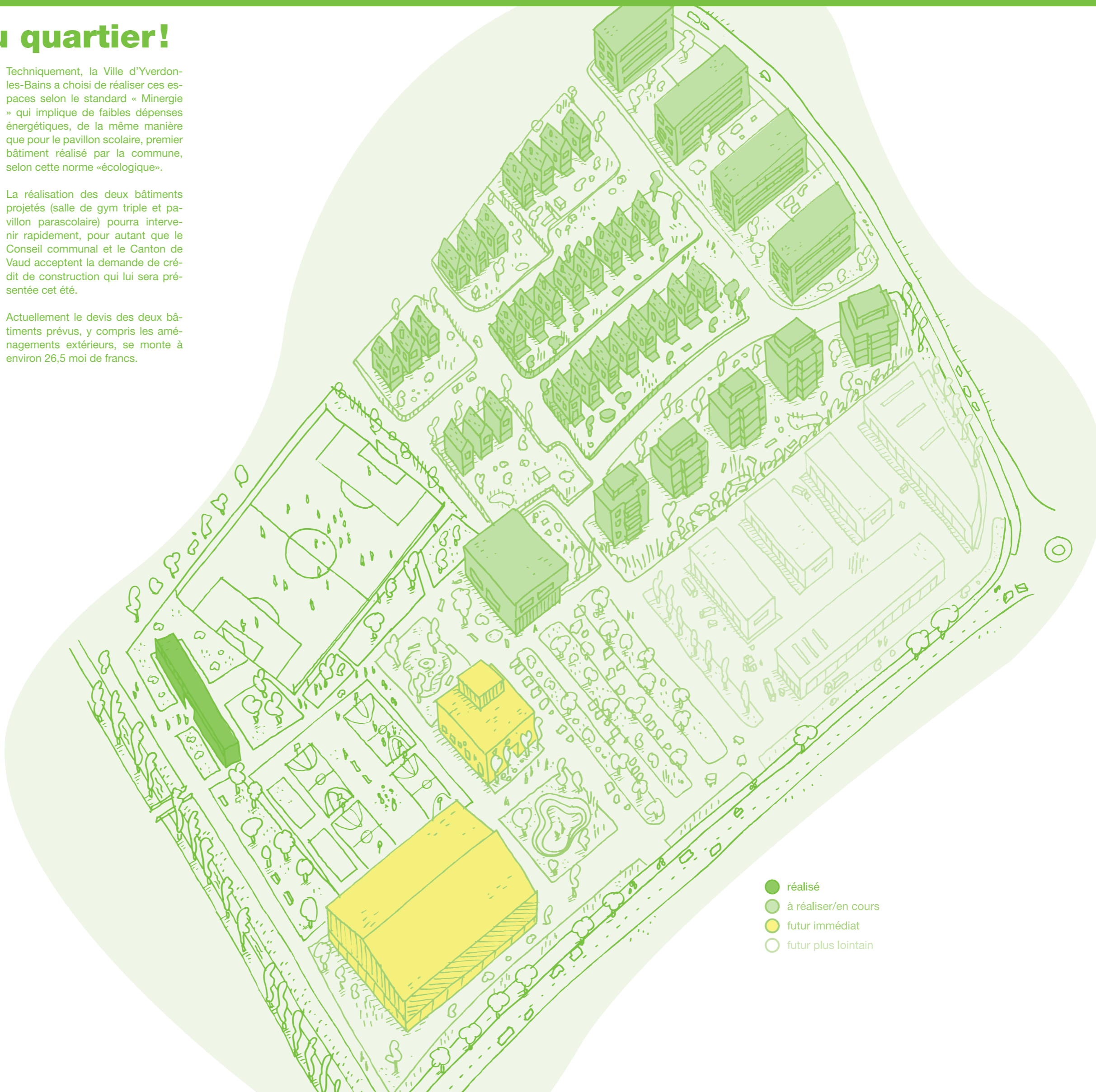
Un deuxième bâtiment accompagne cette halle et accueillera :

- une cafétéria qui sera à disposition lors des manifestations sportives,
- une cantine scolaire pour les repas de midi des élèves. Ce service sera adapté sur la base des nouveaux horaires scolaires qui entreront en vigueur à l'automne prochain.
- une cuisine de production
- une garderie d'enfants de 50 places + jardin privé, idéalement située à la périphérie de la ville.

Techniquement, la Ville d'Yverdon-les-Bains a choisi de réaliser ces espaces selon le standard « Minergie » qui implique de faibles dépenses énergétiques, de la même manière que pour le pavillon scolaire, premier bâtiment réalisé par la commune, selon cette norme «écologique».

La réalisation des deux bâtiments projetés (salle de gym triple et pavillon parascolaire) pourra intervenir rapidement, pour autant que le Conseil communal et le Canton de Vaud acceptent la demande de crédit de construction qui lui sera présentée cet été.

Actuellement le devis des deux bâtiments prévus, y compris les aménagements extérieurs, se monte à environ 26,5 millions de francs.



« Café Ma gare ? »

Les résultats des interviews conduits sur la place de la gare ont été discutés au sein d'un « World Café » qui a réuni le 24 mars dernier quelque 50 participants dans l'objectif d'établir un programme d'actions visant à rendre le lieu accueillant, vivant et convivial!

On citera les présences du Syndic et de quatre Municipaux, du président et d'élus du Conseil communal, des membres de l'administration communale, de parrains et marraines du programme Railfair ainsi que la participation de citoyens représentant différentes générations.

Les quatre thématiques (sécurité, aménagement, animation, fonctionnalité) résultant de l'enquête auprès du public ont été débattues en groupes. A intervalles réguliers, les participants ont changé de groupe et ont poursuivi les échanges avec les idées issues des conversations précédentes. Au terme du « Café », chaque table a partagé avec l'assemblée la synthèse les propositions et les analyses qui y ont été discutées.

Les débats ont confirmé les orientations qui sont ressorties des interviews avec les usagers de la gare. En particulier, il appert une réelle volonté de rendre la gare accueillante et d'en faire un véritable lieu de vie facilitant les contacts et les rencontres. A cet égard, le développement de l'animation de la place est considéré comme un facteur essentiel. C'est dans ce thème que le plus grand nombre de participants ce sont engagés pour concrétiser les projets, affiner la réflexion. Son aménagement figure aussi au rang des priorités. Hormis la nécessité de repenser l'éclairage de la place et d'y installer une signalétique, les propositions concrètes se sont confrontées, mais visent toutes à créer des conditions propices à l'animation, la rencontre et la mixité des publics. On notera aussi les réserves émises sur d'éventuels aménagements

fixes susceptibles de prêter une utilisation polyvalente du site. La question du lien entre la place de la gare et la ville de même que son articulation avec la place d'Armes a également été citée comme étant un axe de réflexion majeur. Plusieurs parrains et marraines de la gare sont intéressés à approfondir les pistes pour une présence rassurante à la gare. A l'issue de la rencontre, les participants ont été questionnés sur l'apport du « World Café » et sur la suite du projet. Ainsi et s'ils ont apprécié le climat et la teneur des échanges, plusieurs d'entre eux ont exprimé leurs attentes en termes de réalisations concrètes vis-à-vis des conclusions de la rencontre et se sont engagés à participer à la mise en œuvre des projets notamment dans le domaine de l'animation.

Dans le cadre de cette démarche participative, les résultats de cette étape permettront aux groupes de travail d'élaborer un programme d'actions concrètes prévues pour ses prochains mois. Dans cette perspective, les citoyens intéressés à se joindre au travail ou à faire des proposition peuvent prendre contact : animations.gare@ybl.ch ou au Secrétariat général de la Ville : 024 423 62 04. Les pages des prochaines éditions de votre Journal communal préféré vous informeront régulièrement à ce propos.

Service éducation et jeunesse



Echange des seniors

Entre Yverdon-les-Bains et Nogent-sur-Marne

Dans le cadre du jumelage qui unit nos deux villes, un groupe de 10 seniors yverdonnois est invité à Nogent-sur-Marne du lundi 14 au vendredi 18 septembre 2009.

Il est possible de s'inscrire seul(e) ou en couple.

Les candidats-e-s doivent s'inscrire au Service des Affaires Sociales, rue des Pêcheurs 8A (2^e étage) jusqu'au vendredi 29 mai 2009. Les 10 participant(e)s seront tiré(e)s au sort et informé(e)s durant la première quinzaine de juin.

Pour participer au voyage, il est impératif de :

- Ne pas avoir de difficulté à marcher
- Jouir d'une bonne santé
- Ne pas être soumis à un régime alimentaire
- Ne pas avoir déjà bénéficié d'un voyage à Nogent-sur-Marne offert par la commune d'Yverdon-les-Bains

Affaires Sociales



Une participation financière de Fr. 150.- correspondant aux frais de transport. est demandée à chacun, L'hébergement en hôtel avec pension complète et les visites sont offerts par la ville de Nogent. Seul l'argent de poche sera à charge des participant(e)s.

La fête des voisins

Rendez-vous le 26 mai prochain pour faire la fête avec vos voisins dans l'allée ou la cour de l'immeuble ou d'un groupe d'immeubles, dans votre jardin, votre appartement ou un local commun!

Et n'oubliez pas, après la fête, de nous faire parvenir des photos et des témoignages de votre fête.

Affaires Sociales

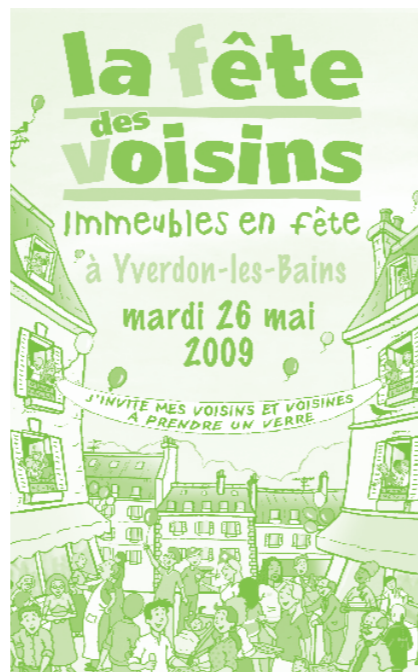
Annoncez votre fête au 024 423 69 44 ou par e-mail à : lina.eggenberger@csr-yverdon.vd.ch ou sur le site de la ville.

Vous pourrez ainsi recevoir du matériel de promotion: affiches, cartes d'invitation, ballons et t-shirts.

Dès le 1er mai, vous pourrez également vous procurer des affiches et des cartes d'invitation :

- A l'office du tourisme
- Au greffe municipal
- Au Service des Affaires Sociales, rue des Pêcheurs 8A

Nous vous souhaitons d'ores et déjà beaucoup de plaisir lors de cette fête!



Festival Sportif Yverdonnois 2009

Le succès rencontré lors des 4 premières éditions du Festival Sportif étant très encourageant, le Secrétariat aux Sports est heureux de pouvoir vous présenter le programme 2009 qui se déroulera du 24 avril au 26 septembre.

Pour celles et ceux qui ne connaîtraient pas encore cette manifestation conviviale et familiale, les principes en sont simples :

- inscrivez-vous **gratuitement** au Festival Sportif en indiquant les épreuves auxquelles vous ainsi que les membres de votre famille souhaitez participer. Attentions eules les journées organisées par le Service des Sports ainsi qu'Yverdon Bouge! sont gratuites.
- vous recevrez votre feuille de route que vous devrez présenter aux organisateurs afin qu'ils confirment votre participation en y apposant leur sceau.
- une fois le festival terminé, retournez-nous votre feuille de route. Si vous participez à minimum 3 épreuves, vous serez invité à une sortie surprise durant l'hiver.

Nous nous réjouissons de vous compter parmi les participants!

FESTIVAL SPORTIF 2009

SPORT D'EAU Natation/24 avril	Organisation Service des Sports	
MARCHE Walking day helsana/17 mai	Inscription auprès de l'organisateur	
GOLF Initiation/30 mai	Organisation Service des Sports	
MINI-GOLF Tournoi populaire/27 juin	Inscription sur place	
CYCLISME La favorite/5 juillet	Inscription sur place	
NORDIC WALKING Initiation/17 août	YVERDON BOUGE! Multi sports	
AQUAGYM 18 août		
SAC AU DOS PIQUE-NIQUE 19 août		
MINI-GOLF 20 août		
NATATION 21 août		
PROMENADE ET REPAS 22 août		
CYCLISME Rallye cyclo-tourisme/29 août		Inscription au poste de police ou sur place
COURSE À PIED Course des cygnes/12 sept.		Inscription sur place
TENNIS-SQUASH Tennis/26 sept.		Organisation Service des Sports

Inscription

Veillez cocher les épreuves auxquelles vous avez l'intention de vous inscrire – ceci est sans engagement de votre part. Veillez retourner votre bulletin d'inscription dûment rempli au Secrétariat aux Sports: Pl. Pestalozzi 2; 1401 Yverdon-les-Bains

Nom/prénom:.....

Adresse:.....

Code postale:.....

Ville:.....

Adresse e-mail:.....

N° de téléphone :.....

Individuelle Couple Famille*

*Pour la catégorie « famille », merci d'indiquer le nombre de participants (adultes et enfants):

Coupe Suisse de Robotique

Coupe des Ecoles / 7, 8 et 9 mai 2009 / Salle de La Marive

Les 7, 8 et 9 mai prochains, la Coupe Suisse de Robotique, Organisée par la HEIG-VD en partenariat avec Robot-CH et SwissEurobot, revient pour la 8ème fois à Yverdon-les-Bains.

Après avoir joué au bowling, trié des déchets et j'en passe, les robots se retrouvent dans la fameuse cité d'Atlantis occupés à édifier des temples. 20 équipes vont s'affronter dans un rythme frénétique. 90 secondes ! C'est le temps accordé pour construire ou détruire l'édifice.

Mais d'où viennent ces équipes? Elles proviennent des quatre coins de la Suisse et de notre pays voisin et ami la France. Elles sont formées d'étudiants-es des hautes écoles, des écoles professionnelles et des membres des clubs qui ont conçu leur robot de A à Z. Rappelons que les trois finalistes recevront leur passeport pour représenter la Suisse à la Coupe Européenne de Robotique qui se déroulera à la Ferté-Bernard du 21 au 24 mai.

Cette année La Coupe des Ecoles rejoint la Coupe Suisse de Robotique. Pas moins de 32 équipes dont 16 équipes de l'Ecole Primaire et 16 équipes de l'Ecole Secondaire, s'affronteront le jeudi 7 mai pour les éliminatoires. Les 8 et 9 mai les élèves des classes d'Yverdon-les-Bains et des villages avoisinants côtoieront les « plus grands ».

Le camp sportif des Jeunes

Le camp sportif des jeunes ayant suscité un intérêt marqué, la ville d'Yverdon-les-Bains s'engage pour 2009 !

Cette 5ème édition qui se déroulera du 6 au 10 juillet permettra aux jeunes sportives et jeunes sportifs yverdonnois possédant une licence ou étant membre d'une société sportive yverdonnoise de rencontrer des jeunes venant d'autres horizons sportifs et de pratiquer de nouvelles activités. Outre appartenir à une société yverdonnoise et être motivé, il te sera demandé de posséder un vélo en parfait état, équipé de la vignette 09 ainsi qu'un casque car la plupart des déplacements se feront à vélo.

	MATIN		APRÈS-MIDI
LUNDI 6 JUILLET	9h00 Faire connaissance Rugby	REPAS	Badminton/piscine VTT 17h00
MARDI 7 JUILLET	9h00 Badminton/Piscine VTT	REPAS	Test + piscine Mini-golf 17h00
MERCREDI 8 JUILLET	9h00 Montée au Jura Marche Piscine à Ste-Croix	PIQUE-NIQUE	Descente Les Rassés-Yverdon en bus Grillades avec parents
JEUDI 9 JUILLET	10h00 Concours/Compétitions Triathlon: -300m de natation -6km de vélo -2km de course à pied	REPAS	Tennis Self défense
 VENDREDI 10 JUILLET	Environ 6h30! Départ pour Estavayer-le-Lac à VTT De 8h à 10h Option wakeboard, ski nautique, baignade	PIQUE-NIQUE	Retour à VTT 15h30: Fin du camp

Coût de la semaine (tout inclus): Frs 50.-/participant

Délai d'inscription: 15 mai 2009

Seules les sociétés sportives sont habilitées à inscrire un jeune de son club. N'hésite pas à faire les démarches auprès de ton club si tu souhaites passer une semaine sympa avec d'autres jeunes de ton âge et des moniteurs spécialisés.

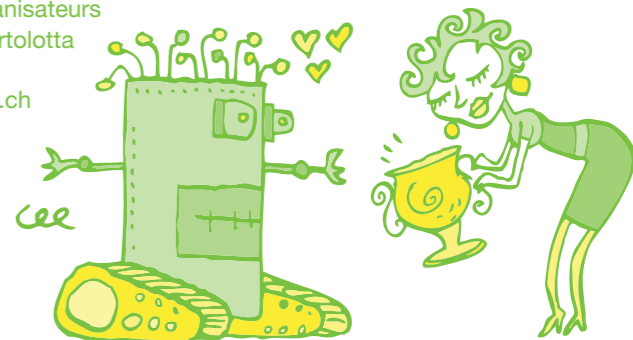
Informations: www.yverdon-les-bains.ch

C'est le samedi dès 16h30, et en présence des autorités de la ville, que les gagnants des deux coupes recevront leur trophée des mains de Mademoiselle Whitney Toyloy, Miss Suisse. Alors, venez nombreux soutenir ces joueurs et n'oubliez pas Restauration sur place avec Thai & Friends et dégustation de produits régionaux avec la Maison des Terroirs de Grandson!

Coupe Suisse de Robotique: Moi, j'y vais! (pourquoi pas vous?)

Pour les Organisateurs
Anna Rita Bartolotta

www.heig-vd.ch



Tour de Romandie 2009

La ville d'Yverdon-les-Bains a le privilège d'accueillir le 1^{er} mai prochain l'étape du contre la montre par équipe du Tour de Romandie 2009. L'organisation de cette épreuve spectaculaire n'ira pas sans modifier momentanément vos habitudes de déplacement dans la ville ce jour là.

Le 24 mars dernier, lors d'une séance d'informations, tous les bordiers des rues concernées par le parcours emprunté par les coureurs ont été renseignés sur les horaires et les itinéraires d'accès et de dégagement mis en place par le comité d'organisation en collaboration avec les services de la ville concernés. Cette séance d'informations a donné suite au tout ménage adressé à la population des quartiers touchés directement par le passage de la course.

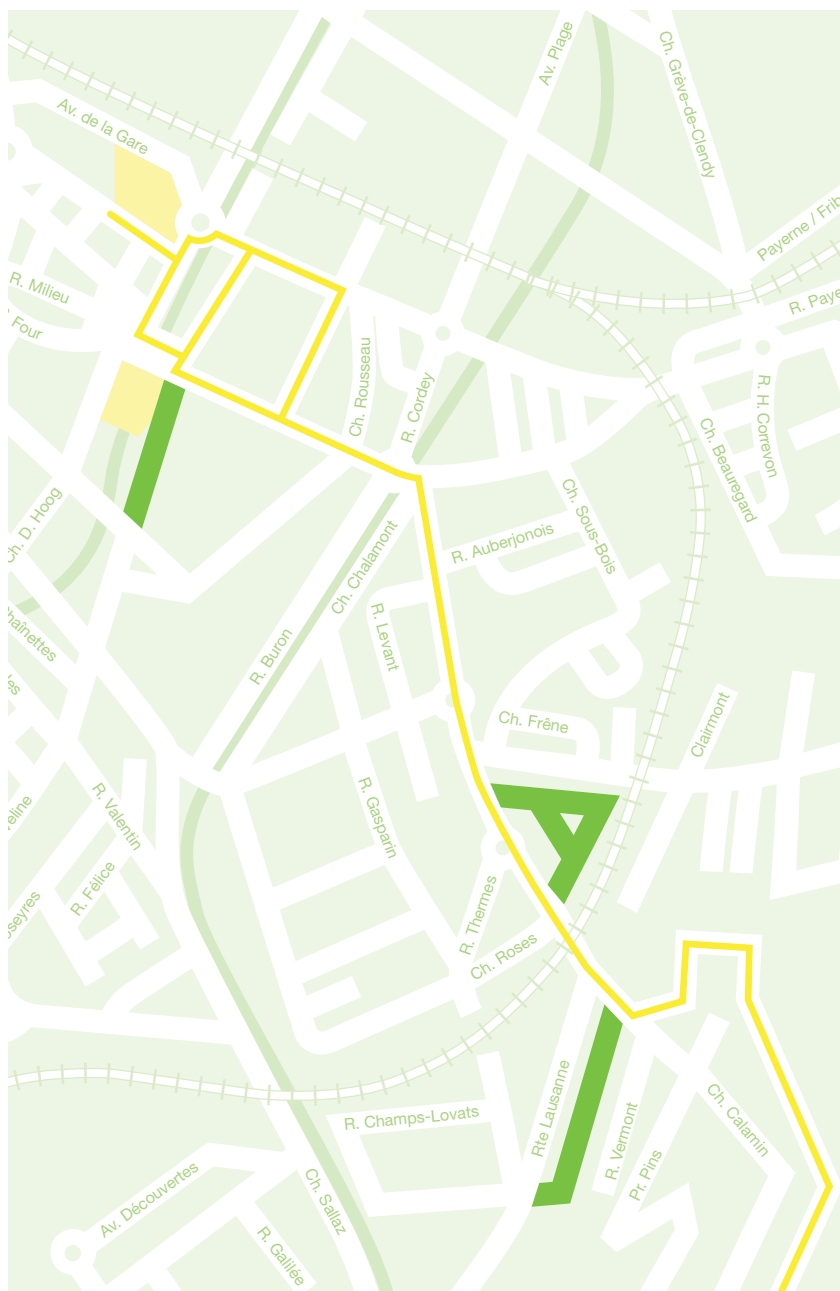
Comme annoncé dans le précédent Bonjour, le départ sera donné sur la rue de la Plaine à la hauteur de la fontaine en direction de l'avenue des Bains, puis la route de Pomy pour rallier Valeyres-sous-Ursins, Ursins, Cronay, Pomy et retour par la route de Pomy, avenue des Bains, la rue de la Plaine, rue St-Roch, l'avenue Haldimand, la rue du Casino et la rue des Remparts où sera jugée l'arrivée.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux aux bords des routes encourager les meilleurs coureurs cyclistes mondiaux. Nous vous invitons également à venir vous promener dans le village du Tour qui sera installé, pour l'occasion, sur la promenade Auguste Fallet.

Suppression du stationnement et fermeture des rues et places du 30 avril et du 1^{er} mai 2009

RUES ET PLACES	JOUR	SANS STATIONNEMENT DÈS	FERMÉ À LA CIRCULATION DÈS	LIBRE LE 1 MAI DÈS
Plaine voie Sud entre Château de St-Roch	Ve 01.05	06h00	06h00	21h00
Plaine tout le reste de la rue	Ve 01.05	06h00	09h00	19h00
Plaine, parking devant laiterie	Ve 01.05	06h00	09h00	21h00
Valentin (Castrum-Plaine)	Ve 01.05	06h00	non	21h00
Maison-Rouge	Ve 01.05	06h00	10h00	19h00
St-Roch	Ve 01.05	06h00	10h00	19h00
Avenue des Bains	Ve 01.05	10h00	10h00	19h00
Rte de Pomy	Ve 01.05	10h00	10h00	19h00
Rue des condémines	Ve 01.05	10h00	non	18h00
Haldimand entre St-Roch et Casino-chaussée Sud	Ve 01.05	10h00	10h00	19h00
Rue du Casino	Ve 01.05	06h00	07h00	21h00
Remparts, jusqu'au Crédit Suisse	Ve 01.05	06h00	07h00	21h00
Promenade A. Fallet	Je 30.04 Ve 01.05	18h00	20h00	21h00
Place du Château	Ve 01.05	06h00	10h00	19h00
Parking de l'Hôtel de Ville	Ve 01.05	06h00	06h00	19h00
Préau collège Pestalozzi	Ve 01.05	06h00	06h00	19h00
Place Pestalozzi	Ve 01.05	06h00	06h00	19h00
Place d'Armes, parking Est	Je 30.04 Ve 01.05	18h00	20h00	19h00

Vous trouverez ci-dessous le plan du parcours en ville d'Yverdon :



Tracé jaune : zone interdite au parcage et à la circulation
Zone jaune clair : zone de parcage réservée pour le TdR
Zone verte : zone dont le parcage et la circulation sont modifiés

Impressum

Conception et réalisation : studio KO
 Impression : imprimerie cornaz sa

Editeur responsable :
 Commune d'Yverdon-les-Bains
 024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction :
 Aude Brenzikofer, Markus Baertschi, Gildo Dall'Aglio, Laurent Exquis, André Gallandat, Catherine Guanzini, Rémy Jaquier, Véronique Jost, Daniel-André Morend